

# Againeinfos

N° 44 | 03.2015

## EDITORIAL

### Rhône 3: le oui des villes

*Une fois n'est pas coutume, l'Union des Villes valaisannes (UVV), dont Saint-Maurice est membre, a décidé de donner son avis sur un objet cantonal soumis au scrutin populaire (le peuple valaisan votera sur le décret du financement de la 3ème correction du Rhône en juin prochain).*

*Si l'UVV a décidé de prendre position sur la question, c'est que l'enjeu est de taille. Les ouvrages d'endiguement du Rhône ne répondent plus aux objectifs actuels de sécurité. La carte des dangers du Rhône montre que plus de 13 000 hectares de terre sont actuellement menacés d'inondation. Celles de l'an 2000 ont d'ailleurs démontré une partie des dangers encourus.*

*A la hauteur de Saint-Maurice, les risques de débordement sont beaucoup plus marqués en rive droite, soit sur la commune de Lavey. Notre commune est cependant directement intéressée par une mesure prioritaire liée au risque qui pèse sur notre station d'épuration. Nous devons également nous montrer solidaires avec les autres villes valaisannes dont les surfaces habitées et les zones industrielles sont sujettes au danger que représentent les inondations.*

*De plus, le projet R3 permettra d'améliorer la dimension écologique du fleuve et d'accroître les possibilités de détente sur ses berges. Nous pourrions ainsi imaginer des aménagements nouveaux le long de la promenade du Rhône pour en faire un endroit encore plus propice aux loisirs et à la détente.*

*La 3ème correction du Rhône représente donc un enjeu important pour Saint-Maurice et les autres villes valaisannes. Pensez-y !*



Damien Revaz  
Président de la Municipalité

# Agenda



## MARS

<b>18-20-21-27-28-29</b>	<b>Les Tréteaux du Parvis</b>		
Aula de la Tuilerie	Un fil à la patte (dim 17h00)	20h30	
<b>22</b>	<b>Aula de la Tuilerie</b>	<b>Autour d'Astor Piazzola</b>	<b>17h00</b>
<b>22</b>	<b>Salle du Martolet</b>	<b>Hansel &amp; Gretel</b>	<b>17h00</b>
	par le petit orchestre du Conservatoire Réservation: 027 322 25 82 ou <a href="http://www.amisdesorchestres.ch">www.amisdesorchestres.ch</a>		
<b>28</b>	<b>Fort du Scex</b>	<b>Visite guidée du fort</b>	<b>13h30</b>
	Inscription office du Tourisme 024 485 40 40		
<b>28</b>	<b>Salle du Martolet</b>	<b>Entre Ciel et Pierre</b>	<b>20h30</b>
	Spectacle musical créé par les élèves du Collège pour le jubilé des 1500 ans de l'Abbaye		

## AVRIL

<b>1er</b>	<b>Ludothèque</b>	<b>Soirée jeux</b>	<b>19h30</b>
<b>1er</b>	<b>Roxy</b>	<b>AG AVIVO</b> sur invitation	<b>14h00</b>
<b>3</b>	<b>Centre sportif</b>	<b>Repas de l'amitié seniors</b>	<b>12h00</b>
	inscriptions CMS 024 486 21 21		
<b>17</b>	<b>Maison de Vérolliez</b>	<b>Brunch des entreprises</b>	<b>12h00</b>
	du FC St-Maurice		
<b>19</b>	<b>Centre sportif</b>	<b>Loto de l'AVIVO</b>	<b>15h00</b>
<b>21</b>	<b>Théâtre du Martolet</b>	<b>L'affrontement</b>	<b>20h30</b>
<b>24</b>	<b>Fort de Dailly</b>	<b>Visite guidée du fort</b>	<b>17h00</b>
	Inscription office du Tourisme 024 485 40 40		
<b>24</b>	<b>Salle du Martolet</b>	<b>Tap Factory</b>	<b>20h30</b>
<b>25</b>	<b>Salle du CO</b>	<b>Tournoi populaire Unihockey</b>	
<b>25</b>	<b>Fort du Scex</b>	<b>Visite guidée du fort</b>	<b>13h30</b>
	Inscription office du Tourisme 024 485 40 40		

## MAI

<b>1er</b>	<b>LA FORGE</b>	<b>Repas de l'amitié seniors</b>	<b>12h00</b>
<b>6</b>	<b>Ludothèque</b>	<b>Soirée jeux</b>	<b>19h30</b>
<b>22</b>	<b>Théâtre du Martolet</b>	<b>Michel Fugain</b>	<b>20h30</b>
<b>22</b>	<b>Château</b>	<b>Exposition de dessins</b>	
	Les plus belles pages du WESTERN dans la BD européenne jusqu'au 15 novembre		
<b>23</b>	<b>Grand-Rue</b>	<b>Rallye du Chablais</b>	<b>09h30</b>
<b>23</b>	<b>Centre sportif</b>	<b>Spectacle Leodance</b>	<b>20h00</b>
<b>29</b>	<b>Fort de Dailly</b>	<b>Visite guidée du fort</b>	<b>17h00</b>
	Inscription office du Tourisme 024 485 40 40		
<b>30</b>	<b>Fort du Scex</b>	<b>Visite guidée du fort</b>	<b>13h30</b>
	Inscription office du Tourisme 024 485 40 40		

Plus d'informations sur [www.saint-maurice.ch](http://www.saint-maurice.ch)

# Sommaire

- 3 Importants travaux dans les bâtiments communaux
- 7 Sport scolaire facultatif
- 8 Prévention santé dès la petite enfance
- 9 Des nouvelles du corps de police
- 10 Voyage à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
- 11 30 ans du BBC Agaune
- 12 Lifting à la Grotte aux fées
- 13 Passeport Vacances Colonies de vacances
- 14 Atelier Arte Magica d'Agaune
- 15 L'intégration : une nécessité et un défi
- 16 Jumelage 2015
- 17 Nos nonagénaires
- 18 Extraits des décisions municipales

## TUILERIE - LAVIGERIE - HÔTEL DE VILLE - ECOLES PRIMAIRES

# D'importants travaux dans nos bâtiments communaux

Patrick Barman — Voués à des affectations diverses, les bâtiments de l'ancien Cycle d'orientation à la Tuilerie, de Lavigerie, de l'Hôtel de Ville et ceux des écoles primaires ont subi, ou vont subir, des travaux de transformation plus ou moins importants. Tour d'horizon.

### ANCIEN C.O. DE LA TUILERIE

#### Aile Sud

L'aile Nord de l'ancien CO de la Tuilerie ayant « quasiment » terminé sa mue et hébergeant ses nouveaux utilisateurs ou locataires, il n'en est pas de même pour l'aile Sud dont les transformations viennent de débiter. Si l'AFOREM (association formation emploi), anciennement logée à Lavigerie, occupe provisoirement le bâtiment central c'est pour mieux se préparer à prendre définitivement place dans les deux derniers étages de l'aile Sud. Deux autres entités la rejoindront, respectivement au premier et deuxième étage, de même que la Ludothèque Agauludo qui prendra ses quartiers dans l'ancien réfectoire situé dans l'entresol.

Afin de répondre aux besoins de ces futurs utilisateurs, de nombreux aménagements techniques et esthétiques seront réalisés dans cette aile. Le plus complexe d'entre eux réside dans la construction d'un ascenseur intérieur qui sera placé au centre de la cage d'escalier existante et qui desservira tous les étages, entresol compris. Le bureau Kurmann & Cretton de Monthey a procédé aux contrôles structurels en vue de l'ouverture de la dalle du rez-de-chaussée afin de permettre le passage de la cabine. A signaler que cet ascenseur répondra aux normes d'accès pour fauteuil roulant.

Les locaux seront réaménagés sur la base des études effectuées par le bureau Urbatecture de Madame Viviane Zehnder et tenant compte des besoins des futurs locataires. Les distributions électrique et informatique seront adaptées à la réorganisation des bureaux et des places de travail. Les peintures des murs et des plafonds seront entièrement refaites et les sols des anciennes salles de classe revêtus de parquets. Les sanitaires seront assainis et le chauffage révisé. Des compteurs seront placés au départ de chaque bâtiment afin de pouvoir facturer les charges le plus justement possible à chaque locataire.

Des contrôles ont été effectués sur

certain matériaux de ce bâtiment (carrelages, colles, bétons, etc.) avec un résultat négatif en ce qui concerne d'éventuelles traces d'amiante. Ce qui est une bonne nouvelle tant au niveau des étudiants ayant occupé ces locaux auparavant que pour les nouveaux utilisateurs.

Ce bâtiment présentant des faux-niveaux, des rampes seront aménagées pour permettre l'accès aux personnes handicapées et pour les poussettes des visiteurs de la Ludothèque. Un WC handicapé sera également aménagé au rez-de-chaussée du bâtiment central.

Les espaces extérieurs seront également traités et des places de parc,



réservées en journée aux ayants droit, seront marquées tout prochainement. En soirée et le week-end ce parking sera libre d'accès pour les sociétés locales ou pour les utilisateurs de la salle communautaire située dans l'aile Nord.

### Aile Nord : Salle commune

Le ministère public s'étant «emparé» de notre ancienne salle commune de Lavigerie, se posait la question de remplacer ce local fort utile à la population agaunoise pour les fêtes de famille, soupers de société, etc... La solution de rechange a été toute trouvée au sein du complexe de l'ancien CO de la Tuilerie, plus particulièrement au rez-de-chaussée du bâtiment situé le long de l'avenue des Terreaux. Cette salle qui se situait dans le prolongement de l'ancienne salle de gymnastique ne disposait pas de toute l'infrastructure requise. Elle a donc été équipée d'une cuisine « design », fabriquée par la Menuiserie des Marais, et lui conférant une atmosphère agréable. D'autres aménagements techniques en vue d'une utilisation plus diversifiée (office avec lave-vaisselle industriel) sont à l'étude.

Actuellement une verrière relie cette salle au bâtiment central. Celle-ci sera démontée tout prochainement afin de donner un accès direct sur le parc de la Tuilerie.

Vous trouverez dans l'encadré ci-après un descriptif de la salle, des équipements à disposition ainsi que des modalités et conditions de location.



#### Informations sur la salle commune de la Tuilerie

Capacité : 100 personnes

Utilisation : assemblées, repas, apéritifs

Equipement : Cuisine équipée, vaisselle, tables, chaises

Tarif de location : CHF 150.- pour les habitants de St-Maurice

CHF 250.- pour les non domiciliés

Caution : CHF 150.- en sus

Réservations et infos : Administration communale

A réserver au moins 2 semaines avant

## HÔTEL DE VILLE

### CHF 400'000.- alloués aux économies d'énergie

Entretien et rationaliser les dépenses d'un bâtiment de cette importance relève parfois de la gageure. Néanmoins ce défi a été relevé par la volonté de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice, propriétaire, et de l'administration communale, locataire, en vue d'apporter le confort nécessaire et des économies substantielles sur le plan énergétique. Ce projet, mené en commun, a nécessité beaucoup de temps du fait que l'on n'intervient pas n'importe comment dans un bâtiment classé sur le plan architectural et historique. Tant le bureau d'architecte GayMenzel, guidé par Monsieur Griching des monuments historiques de l'Etat du Valais, accompagné de Monsieur Veuillet, expert dans la rénovation de fenêtres anciennes, et Monsieur Richard, répondant technique de la Commune ont apporté tout leur savoir-faire afin de définir la meilleure qualité technique et esthétique à ces nouvelles fenêtres.

Car c'est bien du remplacement de fenêtres que l'on évoque ici et la

débauche d'énergie, dépensée pour en économiser, est à la hauteur du résultat final. Car le critère énergétique est passé au final au second plan en comparaison des exigences requises afin de respecter l'architecture actuelle.

« Imaginez les fenêtres existantes, étroites et parsemées de petits carreaux d'épaisseur insignifiante et soutenus par de fins croisillons intérieurs et extérieurs, laissant passer la lumière avec parcimonie. Imaginez maintenant de nouvelles fenêtres avec des vitrages isolants d'épaisseur respectueuse des standards actuels, des cadres de fenêtres et des croisillons renforcés pour porter le tout et garantir une parfaite étanchéité. Vous les placez l'une à côté de l'autre et vous aurez tout le problème devant vos yeux à savoir, qu'à travers ces nouvelles fenêtres, vous tentez d'apercevoir ce qui se passe au dehors et que le soleil aura tout autant de peine à éclairer votre bureau tellement les encadrements en bois auront pris le dessus sur le vide de lumière »

Afin de résoudre ce problème majeur, il a fallu la patience et l'énergie annoncée plus haut mais également tout le savoir-faire de la



menuiserie Pascal Monnay pour fabriquer un prototype de fenêtre «quasiment» traité à l'ancienne, selon des techniques artisanales et faisant passer la dextérité de l'homme au-dessus des performances de la machine. Les volets, identiques à l'existant mais entièrement refaits à neuf par la menuiserie de Monsieur Henri Dirac, et cela va de soi, en bois sont venus renforcer le visuel esthétique de l'ensemble.

Afin de compléter les améliorations apportées par ces nouvelles fenêtres, il a été nécessaire de faire déposer tous les radiateurs du bâtiment par l'entreprise Coutaz SA, de rallonger les supports et d'adapter les conduites afin de pouvoir isoler les contrecœurs et diminuer les ponts de froid dans des murs certes massifs mais plus étroits à ces endroits. Pour finir, l'entreprise de Monsieur Pascal Magnin s'est servie de ses pinceaux pour donner la couche finale tout en respectant l'âge et la teinte des couleurs environnantes.

Plus de deux ans ont été nécessaires pour mener à bien ces travaux depuis la séance de décision ce qui prouve bien que chaque projet apporte son lot de contraintes mais aussi de satisfaction. Et vous l'avez bien compris avec le label « made in Agaune ».

## ECOLES PRIMAIRES

### Après les ados, il faut ne faut pas oublier les plus petits

45 millions, c'est ce qui a été investi pour satisfaire aux besoins de nos enfants encore en âge de scolarité obligatoire, pour les sociétés locales et pour la population agaunoise. C'est, vous l'avez bien compris, le montant qui a été nécessaire à la construction du nouveau Cycle d'Orientation Régional.

Mais l'ensemble de la filière de formation commence avec les plus petits installés au sein des groupes scolaires 1 et 2 qui nous ont «presque» tous vu passer sur leurs bancs. Le premier datant de la fin des années 50 et pour le second du début des années 70.

Il devenait donc urgent de se rasseoir sur ces bancs d'école afin de se rendre compte de la vétusté de certaines infrastructures et équipements. Un mandat d'architecte a ainsi été attribué au bureau pi-r-carré afin de lister, calculer et planifier les travaux et investissements en tenant compte des priorités et de la logique des interventions.

Au total 4 bâtiments seront traités pour un investissement avoisinant les 3 millions de francs. Ils se répartissent comme suit :

#### Groupe scolaire 1

CHF 1'300'000.- permettant entre autre la réfection de la grande façade nord entièrement vitrée et la réfection de toutes les salles de classe ainsi que les sanitaires.

#### Groupe scolaire 2

CHF 1'100'000.- permettant entre autre la réfection de toutes les



fenêtres, la réfection des salles de classes et de l'éclairage en général ainsi que la mise en place d'un ascenseur extérieur permettant de desservir tous les demi-paliers, l'architecture de ce bâtiment étant particulière.

#### **Salle de Gymnastique**

CHF 250'000.- permettant la réfection des vitrages et le traitement de la toiture.

#### **Garderie Boule de Gomme**

CHF 200'000.- permettant la réfection complète de la partie UAPE occupant l'ancien appartement du concierge.

D'autres travaux annexes sont prévus et viendront compléter le budget global. La planification de l'ensemble des travaux est prévue sur une période de cinq à six ans car il n'est pas envisageable, sur le plan technique et pratique mais également financier, de tout réaliser sur une année. Il faudrait pour cela fermer les bâtiments ou rallonger les vacances scolaires de plusieurs mois ce qui serait peu réaliste... mais on peut toujours laisser une part aux rêves...

Comme pour les autres projets de rénovation, les contrôles parasismiques et de détection d'amiante ne seront pas oubliés. La première action est déjà lancée et la deuxième interviendra au fur et à mesure de la réalisation des travaux. Si les rapports qui découleront de ces calculs ou analyses justifieront des interventions, ils seront bien entendu pris en compte avec tout le sérieux et la sensibilité nécessaire. La sécurité et la santé n'ont pas de prix.

Près d'un demi-million sera engagé en 2015 pour les premières rénovations. Il faudra donc un peu de patience pour voir l'aboutissement de l'ensemble de ces travaux mais ceux-ci sont engagés sur la bonne voie et nous avons toutes les garanties de pouvoir les mener à bien. Cependant il est fort possible que certain(e)s enseignant(e)s auront gagné leur droit à la retraite avant la fin de ceux-ci et que tous vos enfants ne bénéficieront pas du bienfait de ces améliorations. Mais ce n'est pas pour autant que nous devons y renoncer car les générations se suivent et méritent également toute notre attention.

## **LAVIGERIE**

#### **Près de 4 millions pour le maintien de notre patrimoine**

Et pour financer la transformation du bâtiment Lavigerie, afin de le mettre intégralement à disposition du Ministère public et de la Police judiciaire. Les plans, qui visent à créer des espaces plus fonctionnels et à assainir les sous-sols tout en améliorant l'accessibilité et la sécurité pour les usagers comme pour les visiteurs, ont été approuvés par les utilisateurs et les travaux de démolition vont bon train.

La nouvelle affectation nous donne l'opportunité de rénover les quatre étages dans leur intégralité en traitant l'organisation spatiale de manière globale. Tout en redonnant une certaine unité à l'immeuble, notamment par la réfection des planchers pour supprimer les faux niveaux. La polyvalence des locaux et des bureaux



une fois les travaux achevés seront un atout en cas de changement d'affectation dans le futur. Ils seront disponibles rapidement, et facilement adaptables, pour d'autres activités commerciales.

#### **Ministère Public du Bas-Valais**

Déjà en place dans le bâtiment actuel et demandeur depuis de nombreuses années en locaux supplémentaires et mieux adaptés, le ministère public continuera d'occuper le premier étage et le rez-de-chaussée partiel durant les travaux. Tout sera mis en œuvre pour réaliser ceux-ci dans les meilleurs délais et en limitant au maximum les nuisances. Néanmoins nous comptons sur leur compréhension durant cette étape, et le résultat final sera la «récompense» tant attendue avec un déménagement dans les deux étages supérieurs planifié pour le mois d'août de cette année. Les 1'000 m<sup>2</sup> complètement rénovés du sol au plafond et bénéficiant de toute la technique nécessaire se préparent avec la même impatience à recevoir ses futurs locataires.

#### **Police Judiciaire**

Les travaux nécessaires à la venue de la Police Judiciaire n'attendent pas que le Ministère Public libère des espaces. L'ancien local de l'Agaunoise étant vide de ses anciens locataires, les travaux de rénovation seront également entrepris en parallèle à ceux des étages supérieurs.

## SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

# Une activité sportive complémentaire bénéfique

Cet emplacement partiellement enterré, et qui sera affecté aux locaux d'audition et de garde à vue ainsi qu'à une cafétéria, sera doté d'une ventilation contrôlée afin d'atténuer les effets de l'humidité environnante. Ensuite, et dès que le Ministère Public aura libéré le 1er étage et le reste du rez-de-chaussée, les travaux se poursuivront afin de mettre à disposition de la Police Judiciaire l'ensemble des 900 m<sup>2</sup> réservés à leur intention. Le déménagement final est planifié en tout début d'année 2016.

### Parasismique et amiante

Une attention toute particulière a été portée à la sécurité et à la santé des futurs utilisateurs. A cet effet un contrôle sismique a été réalisé et le rapport a permis de valider la mise en place de mesures complémentaires afin de garantir la stabilité de l'ouvrage en cas de tremblement de terre. Des tirants seront donc installés à cet effet au dernier niveau du bâtiment sans pénaliser l'enveloppe budgétaire prévue initialement.

Comme le bâtiment sera rénové de A à Z et que toutes les surfaces seront impactées, 52 échantillons ont été prélevés afin de contrôler si des traces d'amiante sont présentes dans les structures existantes conservées ou à démonter. A notre grande satisfaction les analyses se sont avérées négatives et le contraire aurait posé quelques soucis à l'ensemble du Conseil Communal.

Gladys Siegfried — **Le Sport Scolaire Facultatif (SSF) comprend toute l'activité sportive organisée par l'école en dehors des heures de scolarité et donc non obligatoire.**

Ces heures de sport ne remplacent pas les cours obligatoires d'éducation sportive tels que la piscine, la gymnastique, etc.

### Les objectifs

Le sport scolaire facultatif veut :

- compléter le programme ordinaire d'éducation physique
- offrir une possibilité de moment de mouvement hebdomadaire supplémentaire
- faciliter l'accès aux sports
- créer un pont entre l'école et les clubs sportifs
- amener plus de jeunes à pratiquer le sport de manière régulière

### Son application

Les cours de SSF ont lieu durant les mois de septembre à décembre et les mois de mars à mai. Actuellement, ce sont quinze disciplines différentes qui sont proposées aux écoliers des classes primaires de Saint-Maurice. Chaque discipline dure en moyenne huit heures, réparties en général sur huit cours. L'élève inscrit paie une participation de CHF 30.- par cycle (versée lors du premier cours) et s'engage à suivre le cours choisi durant toute la période.

Un formulaire d'inscription est distribué à l'école deux à trois semaines après le début de l'année scolaire.

Pour 2013-2014, ce sont 165 élèves qui ont profité des quinze disciplines proposées.



### RESPONSABLES ET CONTACTS :

Maris Stella Gilliéron 079 634 86 01  
Yoann Clerc 079 725 62 91

msb@netplus.ch  
yclerc@hotmail.com

## PRÉVENTION ET SANTÉ

# Des infirmières à l'école et auprès des parents de tout-petits

Madeline Heiniger — **C'est un service gratuit du Centre médico-social (CMS), soutenu par le canton et les communes du district. Quatre infirmières assurent le Service de la petite enfance (Malika Ulrich Defago et Monique Wonta) et la santé scolaire (Annalisa Vianin et Véronique Défago). Elles effectuent un précieux travail de prévention, de conseil et de promotion de la santé.**



### - Malika Ulrich Defago, quel est le rôle du Service de la petite enfance?

- Nous travaillons en collaboration avec les sages-femmes, les pédiatres et les hôpitaux, dont nous sommes un relais. Nous recevons l'avis des naissances dans les communes que nous couvrons. Nous envoyons alors systématiquement un flyer de présentation à la nouvelle accouchée. Le cas échéant, la sage-femme nous signale s'il se présente une problématique en lien avec le bébé ou la maman. Ceux-ci sont alors suivis en parallèle par un médecin.

### - A quels besoins répondez-vous ?

- Les mamans peuvent prendre contact avec nous pour toute question concernant leurs tout-petits, qu'il s'agisse de l'allaitement, de l'alimentation, des pleurs du bébé, de son poids, d'un souci de santé ou même d'éducation. Le CMS offre un lieu d'accueil pour les parents et leurs enfants. C'est l'occasion de prendre contact avec l'enfant. Parfois il suffit d'une consultation par téléphone, d'autres fois nous les visitons à domicile.

Certaines mamans passent nous montrer l'enfant malade avant de prendre rendez-vous chez le pédiatre. D'autres viennent chaque semaine après la naissance, puis

les visites s'espacent lorsqu'elles prennent confiance. Les mères migrantes, d'autant plus si elles sont très jeunes, souffrent parfois de solitude en étant loin de leur famille et ont besoin de soutien. Nous sommes nous-mêmes des mamans, en plus d'être infirmières. Nous offrons un moment d'échanges et d'écoute sans jugement. Nous sommes là pour rassurer et pour conseiller. C'est une bonne façon de faire de la prévention.

### - Annalisa Vianin, à quelle étape commence votre travail ?

- Déjà au niveau pré-scolaire : nous pouvons évaluer le développement de l'enfant si les parents doutent qu'il soit prêt pour l'école. Avant l'entrée à l'école, nous informons les parents et les encourageons à prévoir une visite médicale autour des quatre ans de l'enfant. Ils sont tenus au courant des divers contrôles, dépistages et vaccinations qui seront proposés au cours de la scolarité. Les vaccinations, gratuites, ne se font pas sans l'autorisation des parents. Nous cherchons leur collaboration, notamment face aux problèmes de surpoids, et nous pouvons les conseiller à divers niveaux.

Beaucoup de problèmes de vue sont dépistés à l'école et tous les car-

nets de vaccination sont contrôlés pendant la scolarité. Nous devons parfois signaler de la maltraitance. Cela se fait selon un processus très précis et pour la protection de l'enfant. Le dialogue accompagne le processus.

### - Intervenez-vous auprès des plus grands ?

- Au niveau de la prévention, nous avons organisé des ateliers santé à l'EPP (Ecole pré-professionnelle) sur une matinée : cours de yoga, éducation à la santé sexuelle (SIPE), coaching sportif, dépendances (Addiction VS), suicide (Parspas), etc. Chaque jeune pouvait en choisir deux. C'est une expérience à reconduire. Les parents peuvent prendre contact avec nous et nous avons fréquemment un échange téléphonique au cours duquel certains d'entre eux partagent un souci : un problème relationnel ou de comportement, le stress de leur enfant, sa peur de l'échec, une question matérielle. Nous les écoutons puis les aiguillons vers les ressources offertes par notre réseau : soit dans le domaine de la santé, soit avec l'école. Souvent, nous les aidons à dédramatiser, mais nous les suivons si c'est nécessaire. Nous collaborons également avec les enseignants.

## POLICE INTERCOMMUNALE DU SALENTIN



# Des nouvelles de notre corps de police

### Que fait l'infirmière de la petite enfance ?

Le CMS, en accord avec les pédiatres, met à disposition des parents un service de consultations gratuites pour les enfants de 0 à 4 ans. Les infirmières conseillent sur l'alimentation, les soins, le sommeil et le développement du tout-petit. Elles contrôlent le développement psycho-moteur, les mensurations, la vue et l'ouïe de l'enfant en âge pré-scolaire. Deux infirmières puéricultrices sont disponibles pour :

- des visites à domicile
- des consultations dans les locaux du CMS de St-Maurice, au ch. de la Tuilerie 1, les lundis et jeudis de 13h30 à 17h30.

### Que fait l'infirmière de santé scolaire ?

Avec le CMS, elle organise les activités de la santé scolaire en collaboration avec le médecin scolaire : des bilans de santé, le dépistage (troubles de la vue ou de l'ouïe, surpoids), les vaccinations, les mesures en cas d'épidémie, l'intégration à l'école d'enfants avec un besoin spécial de santé, la prévention. Elles travaillent à la promotion de l'éducation pour la santé, elles soutiennent les instances scolaires dans ce rôle et conseillent les parents et les élèves. Promotion Santé Valais coordonne ces activités, sur mandat de l'Etat du Valais.

**Pour bénéficier au mieux de ces services, merci de prendre rendez-vous au 024 486 21 21.**

**Informations complètes sur [www.santescolaire-vs.ch](http://www.santescolaire-vs.ch)**

Gladys Siegfried – **Assermentation** - Le jeudi 12 février, la salle de la Bourgeoisie de l'Hôtel de ville a servi de décor à l'assermentation de nos agents, en présence notamment de Monsieur le Préfet Jérôme Borgeat, des familles, les autorités politiques des six communes et d'invités de marque. Ce fut l'occasion pour les divers orateurs de souligner l'action de la police municipale, police de proximité indispensable pour le bon déroulement de la vie communautaire et de remercier les membres de la Police de Salentin pour leur travail et leur dévouement.

**Nouvelle arrivée** - M<sup>me</sup> Emilie Dabellay a passé avec succès les examens du brevet d'agent de police. Dès le 2 mars, elle a rejoint les rangs de notre police. Durant son école, elle a su nouer d'excellents contacts avec ses futurs collègues et sera un atout pour notre police.



*sgt Violette Sinzig, cheffe de poste*



*sgt Yvon Michellod*



*cpl Michel Madert*



*agt Mélanie Ançay*



*Karine Kayser, assistante*



*Francesca Gillioz, secrétaire*

**RASSEMBLEMENT DES ST-MAURICE D'EUROPE**

# Invitation à St-Maurice-lès-Châteauneuf

Madeline Heiniger — **Souhaitez-vous partir à la découverte d'une région, la Bourgogne, de ses saveurs, de ses richesses culturelles, le tout en bonne compagnie ?**

La quinzième édition de la traditionnelle rencontre des villes et villages répondant au nom de Saint-Maurice se déroulera dans le département de Saône-et-Loire, à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, situé à 70 km à l'ouest de Mâcon. Cette commune compte une population d'environ 600 habitants, les Castelnovimauriciens !

C'est là que se rassembleront les représentant-e-s d'une quinzaine de villes et villages invités, le week-end des 20 et 21 juin prochains. Stands, animations diverses et festives permettront la découverte du patrimoine brionnais ainsi que la rencontre entre les participant-e-s au Rassemblement des Saint Maurice.

Le déplacement de la délégation agaunoise se fera en car sur quatre jours, **du jeudi 18 au dimanche 21 juin 2015**. Les deux premiers jours seront consacrés à la visite de la région, le samedi et le dimanche

seront réservés à la manifestation à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf. Vu le caractère de délégation de notre commune à ce Rassemblement, la Municipalité prend à sa charge les frais de transport. Les frais individuels se montent à environ CHF 450.- par personne (non définitif), pour les repas et nuitées.

Pour des raisons d'organisation, nous devons limiter les inscriptions à 45 personnes (par ordre d'arrivée). Le bulletin d'inscription ci-dessous est à retourner à l'Administration communale, Grand-Rue 79, Case postale 83, 1890 Saint-Maurice, **avant le 15 avril prochain**. Des informations précises concernant le programme, l'horaire et le coût de la participation seront envoyés ultérieurement aux participants inscrits.

*Renseignements auprès de Madeline Heiniger, conseillère communale.*

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom : .....

Prénoms : .....

Nombre de personnes : .....

E-mail : .....

Signature : .....

Je souhaite / nous souhaitons participer à la 15ème Rencontre à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf du 18 au 21 juin.

## SOCIÉTÉS LOCALES

# Le BBC Agaune fête ses 30 ans

Damien Revaz — **Fondé en 1985, le club de basket célèbre ses 30 ans en 2015. Depuis la fondation du club, beaucoup de chemin a été parcouru par les amateurs agaunois du ballon orange. Pour marquer l'événement, le club accueillera en mai les finales des coupes valaisannes avant de faire la fête au mois de juin.**

En automne 1985, dans le sillon du dynamisme sportif entraîné par la construction du nouveau Centre sportif scolaire, le club d'Agaune Basket est porté sur les fonts baptismaux. Cette initiative est prise sous l'impulsion du fondateur et premier président du club, Alexandre Délez. Le club est alors une sous-section de la société de gymnastique (SGF) qui met à disposition des basketteurs des heures de salles, du matériel et des structures déjà bien rodées.

A cette époque, le collège de l'Abbaye possède déjà sa propre équipe inscrite en championnat et composée essentiellement de joueurs séjournant à l'internat. Le nom «BBC Saint-Maurice» est ainsi déjà pris, raison pour laquelle le nom «Agaune Basket» est choisi pour la nouvelle équipe.

Pour ses deux premières saisons (1985-1986 et 1986-1987), le club n'aligne qu'une seule équipe en championnat (3<sup>e</sup> ligue masculine) et compte une quinzaine de membres. Durant la saison 1987-1988, le club remporte la coupe valaisanne et le championnat; l'équipe fanion est promue en 2<sup>e</sup> ligue et la première équipe du mouvement jeunesse voit le jour.



*Une des premières équipes seniors du club. Derrière : Alexandre Délez, Luc Guérin (entraîneur-joueur), Jiri Divis, Jean-Claude Rappaz, Alain Planchamp. Devant : Vincent Délez, Maurice Monnay, Matthieu Coutaz*

Le club constitue son premier comité durant la saison 1993-1994. A partir de ce moment les choses s'accroissent et, la saison suivante, le club compte deux équipes adultes (une équipe masculine et une équipe féminine) et deux équipes dans son mouvement junior. En juin 1997, sous la houlette de son nouveau président, Alain Planchamp, le club se constitue en société indépendante et quitte le giron de la SFG. Agaune Basket connaît alors un nouvel essor et propose des filières masculine et féminine quasiment complètes, avec des équipes «seniors» et «jeunesse» dans presque toutes les catégories d'âge.

Au terme de la saison 2004-2005, comme pour marquer les 20 ans du club, la première équipe féminine est promue en LNB, catégorie qu'elle ne quittera plus jusqu'au terme de la saison 2013-2014. Depuis l'automne 2012, la première équipe masculine a également rejoint la ligue nationale

et évolue en 1<sup>ère</sup> ligue, catégorie dans laquelle elle dispute actuellement sa troisième saison.

Aujourd'hui, le club compte environ 170 membres, dont 150 sont licenciés auprès de la fédération suisse (Swiss-basketball).



### PROGRAMME DES FESTIVITÉS

**13 - 14 mai**

Finales des coupes valaisannes (nouveau CO)

**6 - 7 juin**

Tournoi ouvert aux populaires et sociétés, repas de gala

**19 - 22 septembre**

Participation au Marché monastique

**Infos et inscriptions :**

**[www.bbcagaune.ch](http://www.bbcagaune.ch)**

## PATRIMOINE TOURISTIQUE COMMUNAL

# Lifting à la Grotte aux Fées

Patrick Barman — **On dit de la fontaine des fées que celui qui plonge sa main gauche dans cette eau verra ses rêves les plus chers se réaliser grâce à la vertu magique des fées !**

La Grotte aux Fées a fêté ses 150 ans en 2014, et même si son bilan de santé est relativement bon vu son âge avancé, une certaine fatigue a été constatée au niveau de son éclairage. Comme nous ne sommes plus au temps de la lampe à carbure et que l'électricité a depuis longtemps pris la relève, les conditions régnant à l'intérieur de la galerie ont passablement mis à mal le câblage, borniers et système d'éclairage. Des spécialistes se sont donc penchés à son chevet et le rapport était suffisamment éloquent

pour que des mesures soient prises dans les meilleurs délais.

### Le concept

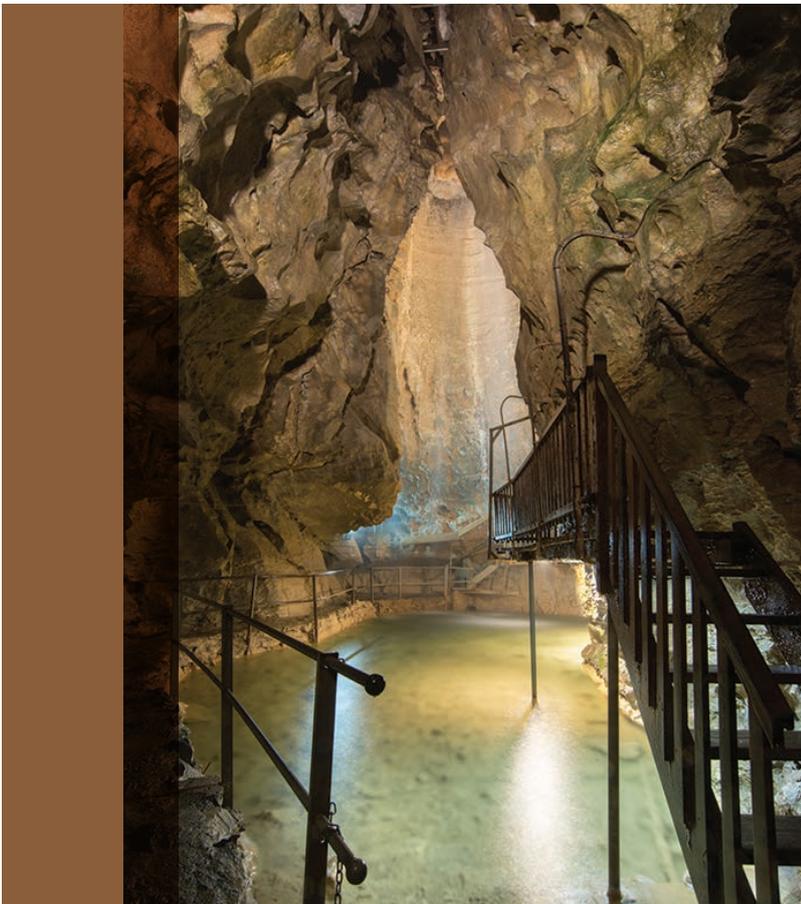
En partenariat avec le bureau d'études électrique LAMI SA de Martigny nous avons parcouru de multiples reprises la galerie longue de 504 mètres afin de se familiariser avec son éclairage actuel. En effet si le modernisme doit prendre le dessus, l'ambiance et l'atmosphère qui règne dans une grotte visitée par plus de 25'000 personnes par année

se devait de garder son identité. Il fallait donc impérativement installer le matériel adéquat tant au niveau de l'efficacité que sur le plan esthétique. Des essais préliminaires ont été effectués afin de définir le type de projecteur et la chaleur (éclairage) de la lumière dégagée par celui-ci. Le choix s'est porté sur des petits projecteurs LED de 15W pour l'éclairage de la galerie ainsi que des projecteurs LED de 50W pour l'éclairage de la cascade. Des diffuseurs équipent les vitres de ces projecteurs et une lumière jaune a été préférée à la lumière blanche habituelle afin de conserver l'ambiance souhaitée.

L'alimentation a été complètement démontée et re-câblée avec des tronçons de longueur régulière permettant de placer des connecteurs étanches à proximité des emplacements des points d'éclairage existants. A partir de ces connecteurs, les nouveaux projecteurs ont été déployés et fixés sur les supports qui ont été récupérés ou adaptés. Le grand avantage de ce système est qu'il permet d'intervenir rapidement et facilement en cas de panne et ceci directement par l'entremise de l'exploitant de la Grotte.

### La sécurité

Du fait de la fréquentation importante de la Grotte nous devons également nous pencher sur la sécurité et l'évacuation en cas de panne d'éclairage, car seules les lampes de poche mises à disposition des visiteurs permettaient d'assurer cette



fonction. Le concept a donc intégré un réseau de secours composé de deux onduleurs (batteries) permettant une autonomie d'éclairage de près d'une heure. Une alarme sonore a également été installée signalant la panne auprès de l'exploitant et permettant à ce dernier d'intervenir dans les meilleurs délais.

Un compteur d'énergie a été rajouté sur l'alimentation des nouveaux coffrets électriques permettant de séparer la consommation de la Grotte de celle des forts militaires du Scex et Cindey. Consommation de la galerie qui devrait baisser de moitié du fait de l'utilisation de projecteurs à LED en lieu et place d'ampoules conventionnelles. Les frais d'entretien s'en trouveront également réduits le matériel proposé étant nettement moins coûteux, principalement en ce qui concerne les projecteurs de la cascade mis à rude épreuve.

### Le planning

Les études réalisées en avril 2014 ont permis la planification des travaux durant l'hiver avec seule contrainte de terminer les interventions pour le 15 mars 2015, date de sa réouverture au public. Si la température quasi constante à l'intérieur de la galerie n'a pas été pénalisante pour les entreprises engagées, les 10 minutes nécessaires pour accéder à son entrée et les aller/retour entre cette dernière et la cascade distante de 504 mètres de l'entrée rendent le chantier un peu particulier. Et si le matériel a été

acheminé sur site par le téléphérique, le reste s'est fait à dos d'homme et le mérite des employés de la société Alain Monnay Electricité SA n'en est donc que plus grand.

### Autres actions

L'humidité est également présente dans le bâtiment d'accueil et nous avons profité de réaliser d'autres travaux durant ce laps de temps. Les murs du kiosque et de la cuisine ont donc été traités et repeints et le bloc de cuisine a été entièrement changé par du matériel en acier inoxydable qui résistera aux attaques du temps et permettra de travailler dans de meilleures conditions.

### Et maintenant

Pour vous rendre compte du résultat il ne vous reste plus qu'à vous rendre à la Grotte aux Fées, qui vous attend depuis 1864, et dont vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site [www.grotteauxfees.ch](http://www.grotteauxfees.ch) ou auprès de l'Office du Tourisme de Saint-Maurice.

Sonia et Olivier Crittin-Reynard se feront un plaisir de vous y accueillir. Restauration, jeux pour les enfants ainsi qu'un concours agrémenteront votre visite.



## En bref

### PASSEPORT VACANCES

## Assemblée générale

Le Comité du Passeport Vacances de St-Maurice - Lavey-Morcles vous convie à son Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le

**LUNDI 30 MARS 2015 A 20H00**

à son local, situé au sous-sol de la salle de gym de l'école primaire.

### COLONIES DE VACANCES

## Un soutien communal est offert aux familles

**« Les camps de vacances sont une école de la vie en communauté, où l'on donne autant que l'on reçoit. »**

### Le GRAJ

Le temps d'inscrire vos enfants dans les camps et colonies de vacances de l'été approche !

De nombreuses possibilités existent et sont répertoriées sur des sites tels que [www.graj.ch](http://www.graj.ch), le site du groupe romand des activités de jeunesse, ou [www.valaisfamily.ch](http://www.valaisfamily.ch), qui donne également une foule d'informations utiles pour les familles avec de jeunes enfants ou pour des adolescents, dont l'offre de postes de moniteurs ou des lieux de séjours linguistiques.

La commune de St-Maurice octroie un soutien par jour et par enfant inscrit dans une colonie, à toute famille qui le sollicite. Informations auprès de l'administration communale.

Des organismes comme Pro Juventute sont également actifs pour aider des familles en situation financière précaire à offrir des loisirs à leurs enfants.

## PORTRAIT

# L'atelier Arte Magica d'Agaune

Depuis 2011, sous le nom d'atelier Arts et Créations et dès le 1er janvier 2015 avec un nouveau nom « Arte Magica » et un nouveau local situé dans le bâtiment de la Tuilerie, Sophie Dupont a réalisé son rêve d'ouvrir un atelier pour enseigner le dessin.

### Une passion, un univers

Passionnée des arts visuels depuis sa plus tendre enfance, Sophie Dupont a été accompagnée toute sa vie par le dessin et la peinture.

L'envie d'offrir aux élèves l'opportunité d'apprendre toutes les bases du dessin, sans pour autant suivre la voie académique qui peut sembler effrayante pour beaucoup. Elle aime enseigner et transmettre la connaissance, aider les élèves à prendre confiance en leur propre potentiel. Elle a choisi d'enseigner à St-Maurice parce qu'elle aime cette ville qu'elle connaît bien, son histoire, ses bâtiments, son ambiance, sa mentalité.

Son univers artistique personnel est grandement influencé, entre autres, par les écrivains fantastiques (le seigneur des Anneaux, Narnia, Harry Potter), des illustrateurs de BD et la culture manga.

### Philosophie de l'atelier

Actuellement, plus d'une dizaine



d'élèves réguliers suivent les cours hebdomadaires adultes et enfants. Des stages sont également proposés pour les personnes qui ne peuvent investir du temps chaque semaine.

L'Atelier Arte Magica se démarque des autres écoles de dessin. Les élèves reçoivent, par petits groupes, toute l'attention dont ils ont besoin pour être rassurés et prendre confiance en leurs capacités ! Des élèves disent avec étonnement : « Je n'aurais jamais pensé que j'arriverais à faire ça ! ».

La philosophie de l'atelier repose sur plusieurs piliers :

- Vous pouvez vous inscrire quel que soit votre âge ! Non, vous n'êtes pas trop vieille/vieux pour commencer à apprendre !
- Vous pouvez vous inscrire toute l'année ! Il n'y a pas de « rentrée des classes ».
- Vous profitez d'une approche non-scolaire, ludique, accessible à toutes et à tous, quel que soit votre niveau.
- Vous êtes suivi individuellement, dans des petits groupes de 4 à 5 personnes maximum ; vous avancez à votre rythme de manière relaxée.
- Vous apprenez toutes les techniques de base « sans chichis ni manières » : on va à l'essentiel, vous gagnez très rapidement en autonomie.
- Vous avez l'occasion de développer votre potentiel créatif et vous prenez confiance en vos aptitudes.

- Vous vous consacrez du temps pour vous-même au travers d'une activité enrichissante.

L'objectif de 2015 est de continuer à développer l'atelier en proposant un choix de nouveaux cours et stages tout au long de l'année : ateliers créatifs pour enfants et ados, stages d'initiation au dessin, ateliers découvertes artisanats du monde (entrelacs celtes, art amérindien, mandalas,...) et bien d'autres surprises encore.



### CONTACTS

Natel : 076 560 91 83

E-mail : arte-magica@bluewin.ch

**www.arte-magica.ch**

www.facebook.com/atelierartemagica

Adresse :

Ancien Collège de la Tuilerie

Aile Nord - 2ème étage

Case postale 99 - 1890 St-Maurice

## PROGRAMME D'INTÉGRATION CANTONAL

# L'intégration, une nécessité et un défi

Madeline Heiniger & Manuelle Fracheboud Mottet — **En vue de la mise en œuvre du «PIC» (voir encadré), les communes du district ont engagé une déléguée à l'intégration, Manuelle Fracheboud Mottet, pour un poste à 40%, en décembre dernier. Un bureau a été mis à sa disposition dans le bâtiment principal de l'ancienne Tuilerie, au premier étage.**



**- Manuelle Fracheboud Mottet, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

- J'ai toujours été passionnée par la coexistence de cultures différentes. J'ai d'abord été engagée dans un centre de requérants d'asile puis dans un projet d'aide au développement en République Centrafricaine. A mon retour en Suisse, j'ai travaillé à la réinsertion de demandeurs d'emploi puis je suis retournée à l'université pour une nouvelle formation dans le planning familial pour un poste que j'occupe encore actuellement au SIPE de Monthey et à l'hôpital d'Aigle. J'ai aussi cofondé l'association Pluri-Elles qui favorise les échanges interculturels entre femmes suisses et migrantes. J'ai trois enfants qui fréquentent le collège de St-Maurice.

son diplôme ? Comment se passe la procédure de naturalisation ?

Plusieurs projets sont aussi à réaliser:

- Créer des lieux de rencontres entre Suisses et migrants
- Développer l'accompagnement des familles migrantes confrontées aux exigences de l'école primaire
- Proposer une halte-garderie itinérante pour favoriser la socialisation et la découverte interculturelle des enfants en âge préscolaire
- Monter un projet de tables rondes pour parler de santé, d'éducation et d'intégration

J'espère trouver des personnes bénévoles qui aimeraient se rendre utiles pour soutenir les nouveaux arrivants, les candidats à la naturalisation ou pour s'engager dans des projets, pour un nombre d'heures défini, sur un an.

**- Qu'apporterez-vous aux communes du district ?**

Je propose aux communes du district une boîte à outils concernant l'accueil des nouveaux arrivants et la procédure de naturalisation, constituée des bonnes pratiques déjà existantes dans le district.

Je suis à disposition de la population lors de permanences pour des informations : où trouver des cours de français ? Comment faire reconnaître

**- A titre personnel, quelle est votre vision de l'intégration ?**

Pour moi l'intégration est un processus dynamique qui concerne l'ensemble de la population. C'est un mouvement réciproque d'ouverture des personnes qui arrivent et d'accueil de la population déjà établie, dans le respect de nos valeurs démocratiques fondamentales comme l'égalité des chances.

### Qu'est-ce que le PIC ?

Le Programme d'intégration cantonal (PIC) se concrétise dans les diverses régions de notre canton. La Confédération apporte le 50% du financement des projets, le 50% restant est partagé entre le canton et les communes. Cette impulsion a permis d'engager des délégué(e)s à l'intégration, tant pour soutenir le personnel communal que pour guider les migrants vers les ressources à disposition. L'encouragement à l'intégration touche l'information, les cours de langue ainsi que l'intégration sociale. Ils sont portés également par d'indispensables bénévoles.

*« Le respect de la diversité culturelle est un défi aussi colossal que le climat, qui consiste à admettre l'extrême diversité culturelle du monde et engager une action politique pour reconnaître cette diversité et organiser la cohabitation culturelle entre les peuples. C'est ce que j'appelle la troisième mondialisation, après la création de l'ONU pour la politique et la globalisation économique. » Dominique Wolton, directeur du CRNS dans Le Temps du 9.2.2015*

## JUMELAGE AVEC ST-MAURICE VAL-DE-MARNE

# Souvenirs... et remerciements

Samedi matin, un quai de gare. Une bise glaçante. Des parents. Des enfants. Des accompagnants. Des au revoir. Des larmes... un train qui part! Le décor est planté, c'est la fin de la première partie de ce 58<sup>me</sup> jumelage avec nos homologues de Saint-Maurice du Val-de-Marne. Bien entendu, le jumelage représente bien plus que les adieux déchirants présentés ici. Le jumelage c'est des images plein la tête, des découvertes magnifiques, des sourires partagés, de multiples apprentissages, le tout dans une belle intensité.



Le jumelage c'est aussi les enfants, les familles et toutes les personnes qui le font. Le jumelage c'est Annick, Robert, Roxane, Eloïse, Maris Stella, Eytan, Jean-Didier, Evelyne, Jean-Marie, André, Anthony, Dabbia, Léa, Bernard, Justine, Julien, Natacha et bien d'autres qui ne sont pas dans cette liste mais qui sauront se reconnaître. A toutes et tous un immense merci.



## JUBILAIRES

# Nonante ans : une étape de vie à souligner

Madeline Heiniger — Ces dames sont au nombre de sept et ces messieurs sont deux, dans la commune de Saint-Maurice, à être nés en 1925. C'est l'occasion pour l'administration communale de leur présenter ses félicitations et un cadeau de circonstance, au cours d'une visite organisée en lien avec la famille et selon leurs vœux. Deux de ces nonagénaires sont présentés ci-dessous par leur famille.

Elle profite des petits plaisirs de la vie    Un grand-papa heureux



**Yvonne Demierre** est née le 11 janvier 1925 à St-Maurice et elle a grandi entourée de cinq frères et trois sœurs. Mariée à St-Maurice avec André Demierre, elle a eu deux enfants, dont un décède à la naissance. Après cinquante ans de mariage et de nombreux jours de bonheur, son mari est décédé à l'âge de 80 ans à la clinique St-Amé.

Toute sa vie, elle s'est consacrée à sa famille et a participé activement à l'éducation de son fils (Eric Demierre). Elle vit actuellement des jours heureux avec son entourage familial : elle goûte avec plaisir à une sortie restaurant, échange avec sa sœur leurs souvenirs communs, revoit ses films préférés sur un grand écran pour compenser sa vue un peu basse et partage volontiers une bonne fondue avec ses proches. Ceux-ci comptent d'ailleurs bien continuer à la chouchouter à son domicile.

**Max Murith**, originaire de Gruyères, est né à Montbovon le 27 janvier 1925.

Il suit ses classes primaires à Marsens où ses parents résident, puis l'école secondaire à Bulle. Comme la mécanique l'attire, il effectue son apprentissage de mécanicien au Technicum à Fribourg. Après la guerre de 39-45, l'embauche étant favorable, il est engagé à la fabrique de plieuses automatiques d'emballages (SAPAL) à Lausanne. Parallèlement, les CFF cherchent du personnel pour la conduite des locomotives : il fait donc ses offres comme mécanicien en 1948 et poursuit sa formation durant trois ans.

Ses déplacements lui font miroiter la possibilité d'une vie en Valais. La chance lui sourit : il s'installe à St-Maurice en 1953 et fonde une famille avec une Gruyérienne. De cette union sont nées deux filles, qui lui donneront quatre petits-enfants. A 65 ans, millionnaire en kilomètres parcourus, il commence une retraite bienvenue. Depuis, il profite de la vie, ponctuée, entre autres, par quelques voyages lointains, les joies de la bricole, domaine où il est roi, ou par du camping à Collonges.

Aujourd'hui, il vit seul paisiblement à son domicile, son épouse étant décédée en juin 2013, entouré de sa famille et de ses petits-enfants chéris. Nous lui souhaitons encore de belles années!

# Décisions municipales

Du 22 octobre 2014 au 25 février 2015, le Conseil municipal a siégé à 7 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

## Finances

Au niveau fiscal, le Conseil municipal a décidé de maintenir pour l'année 2015 l'indexation à 160%, le coefficient à 1,25 et l'impôt sur les chiens à CHF 160.-. Il a également autorisé le service des contributions à comptabiliser des pertes sur débiteurs dans les comptes 2014 pour un montant de CHF 177'292.-.

Le Conseil municipal a approuvé le budget 2015 et la planification financière 2015-2018 et soumis ces objets au Conseil général.

## Personnel communal

Le Conseil municipal a décidé de procéder aux engagements suivants:

- M. Yanick Esborrat en tant que responsable des finances ad intérim;
- M<sup>me</sup> Andréa De Melo Alvaro Berno en tant qu'éducatrice ES à 60% auprès de Boule de Gomme ;
- M<sup>me</sup> Sabrina Tordeur en qualité d'éducatrice en formation auprès de Boule de Gomme ;
- M<sup>me</sup> Christelle Rard en qualité de curatrice officielle pour le district ;
- M<sup>me</sup> Céline Boson en tant que stagiaire MPC 2015/2016.

## Archives communales

Le Conseil municipal a décidé de déposer, avec la Bourgeoisie, ses anciennes archives auprès des Archives cantonales et a approuvé le contrat de dépôt conclu avec l'Etat du Valais.

## Règlements communaux

Le Conseil municipal a approuvé le projet de nouveau règlement sur les droits de mutations et décidé de transmettre le projet au conseil général.

Il a également préavisé favorablement le nouveau règlement de police intercommunal du Salentin, qui sera soumis au Conseil général après l'examen préalable de l'Etat du Valais.

Il a finalement décidé de procéder à la révision du règlement sur l'élimination des déchets pour se conformer au principe du pollueur-payeur et a accepté de procéder à l'analyse comparant les variantes d'une taxe au poids ou d'une taxe au sac.

## Salles de sport

Le Conseil municipal a approuvé les nouvelles directives d'utilisation des salles de sport communales et des équipements annexes ainsi que la directive d'utilisation du dojo.

## Contrôle sacs poubelles

Le Conseil municipal a décidé d'effectuer un contrôle par sondage des sacs à poubelles déposés sur le territoire communal et d'ouvrir une procédure pour amender les contrevenants.

## Subventionnement des repas des écoliers

Suite à une réclamation, le Conseil municipal a décidé de maintenir sa décision de facturation de 30% des repas des élèves ne pouvant pas rentrer chez eux à midi.

## Tourisme et Manifestations

Le Conseil municipal a confié l'organisation de la Fête Nationale au Club alpin Suisse, section Saint-Maurice.

Le Conseil municipal a également accepté de prolonger d'une année sa collaboration avec l'association Martigny-Région pour la promotion touristique.

Il a également accepté d'accueillir dans la Grand-Rue un regroupement du Rallye du Chablais le samedi 23 mai 2015.

## Chœur grégorien d'Agaune

Le Conseil municipal a accepté de mettre gratuitement à disposition de ce groupe la salle de classe de l'Ecole d'Epinassey.

## Paroisse protestante

Le Conseil municipal a approuvé la convention intercommunale avec la paroisse protestante des 2 Rives relative au financement de cette dernière.

## Vente et achats de terrains

Le Conseil municipal a décidé de vendre la parcelle N° 68 (ancien local du feu) à M. Pierre-Philippe Bourban.

Le Conseil municipal a décidé d'acheter la parcelle N° 1395 à Epinassey (à côté de la chapelle) en vue d'y aménager une place de jeux.

## Autorisations de construire

Le Conseil municipal a délivré les autorisations de bâtir suivantes :

- 4 rénovations ou transformations
- 1 changement d'affectation
- 2 poses de panneaux solaires
- 12 petites constructions diverses (remises de jardin, clôtures, 3 garages, tambour d'entrée, couvert à voiture, isolation périphérique, vérandas etc.)

Par contre, il a refusé une demande de principe pour un aménagement du rez-de-chaussée en habitation en zone vieille ville.

## Service électrique

Le Conseil municipal a décidé d'acquérir le réseau basse tension

du village de Mex pour le montant de CHF 216'420.- HT.

### Local du feu

Le Conseil municipal a accepté d'acquiescer la place du Mauvoisin en vue d'y construire le futur local du Feu. Il a également validé le principe de la construction d'une nouvelle caserne à cet endroit et décidé de lancer un appel d'offre pour le mandat d'architecte.

### Concept Bois-Noir

Le Conseil municipal a attribué le mandat d'accompagnement du maître de l'ouvrage pour les années 2015 et 2016 à Joël Bochatay pour un montant de CHF 71'671.40 TTC.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux/commandes suivantes (dès CHF 5'000.-TTC) :

- Etangs FT2-FT3, installation sanitaires à Coutaz SA (CHF 36'487.80)
- Etangs FT2-FT3, génie-civil à CDR SA (CHF 133'895.05 TTC)
- Bergerie de la Lyardère, mandat d'étude d'ingénieur civil à DC Sàrl (7'015.- TTC)
- Bergerie de la Lyardère, mandat de suivi des travaux à DC Sàrl (CHF 5'750.- TTC)

### Bâtiment la Tuilerie - aile sud

Le Conseil municipal a approuvé les plans et le devis général de CHF 950'000.- présenté par le bureau Urbatecture SA.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux suivants (dès CHF 5'000.-TTC):

- fourniture et installation d'un ascenseur à Techlift Sàrl (CHF 146'300.- TTC);
- travaux de peinture intérieure à Balet Sàrl (CHF 32'557.90 TTC) et à Pascal Magnin (CHF 56'818.95 TTC);
- travaux de démontage de la verrière

et fermeture des façades à GSA construction métalliques Sàrl (CHF 17'387.75 TTC);

- démolition, terrassement, maçonnerie et béton armé à Ansermet SA (CHF 91'673.40 TTC);
- installation de chauffage à Coutaz SA (CHF 38'346.60 TTC);
- installations sanitaires à Coutaz SA (CHF 37'613.60 TTC);
- système de régulation du chauffage et de compteurs à Coutaz SA (CHF 45'031.85 TTC);

- fourniture et pose d'une barrière à Metalcad (CHF 28'404.- TTC);

- installations électriques à AME SA (CHF 82'357.55);

- travaux de menuiserie à Dubosson & Martenet Sàrl (CHF 47'350.- TTC);

- installation d'une paroi coulissante à la Menuiserie des Marais SA (CHF 14'787.65 TTC);

Le Conseil municipal a également validé les projets de contrats de bail à loyer pour les futurs utilisateurs de l'aile sud de la Tuilerie.

### Bâtiment Lavigerie

Le Conseil municipal a adjugé les travaux suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- démontage des installations de sécurité à AME SA (CHF 11'698.25 TTC);
- échafaudages à Lokaj Echafaudages Sàrl (CHF 17'923.20 TTC);
- installation de chauffage à Coutaz SA (CHF 51'173.65 TTC);
- installation de ventilation à Coutaz SA (CHF 41'794.10 TTC);
- installations sanitaires à Coutaz SA (CHF 85'307.05 TTC);
- confortement parasismique, maçonnerie, béton et démolition à EGT constructions SA (CHF 369'445.55 TTC);

- installations électriques à Mailler électricité SA (CHF 243'095.80 TTC)

- fourniture et pose des fenêtres à Dubosson Martenet Sàrl (CHF 10'629.00 TTC);

-travaux de plâtrerie à JER PPNS sàrl (CHF 132'592.80 TTC);

- vitrages en métal à Bimétal SA (CHF 70'070.- TTC);

- travaux de menuiserie intérieure à Michellod SA (CHF 109'969.20 TTC);

- pose de moquettes à Bernard Farquet (CHF 102'558.40 TTC);

- pose de carrelage à Gaëtan Rossier & fils SA (CHF 96'457.75 TTC);

- chapes sèches à Sarosa SA (CHF 226'896.00 TTC);

- plafonds plâtre à JER PPNS sàrl (CHF 206'963.75 TTC);

- peinture à JER PPNS sàrl (CHF 170'590.02 TTC).

### Adjudications

Le Conseil municipal a adjugé les travaux/commandes suivantes (dès CHF 5'000.- TTC) :

- fourniture d'un système de pliage et mise sous pli à Frama (CHF 8'372.15);
- fourniture de terminaux de type T-pocket et de logiciels d'utilisation adéquats pour la gestion du temps de travail à la société Zeit AG (CHF 17'985.80);
- installation d'éléments de sécurité sur le barrage du St-Barthélémy C afin de sécuriser l'accès du personnel lors des inspections courantes à Metalcad (CHF 14'828.40TTC);
- réfection du tronçon de l'avenue des Terreaux à Routes et revêtements (CHF 21'000.- TTC)

## Décisions municipales

- mise en place d'un caniveau au fond de la rampe de la cimenterie à l'entreprise Routes et revêtements (CHF 11'000.- TTC) ;

- réalisation d'un enrobé sur l'accès pompier à Mex à l'entreprise Routes et Revêtements (CHF 27'000.- TTC) ;

- remplacement d'un bloc de cuisine dans le bâtiment de la Grotte aux fées à Restorex Cuisines professionnelles SA (CHF 14'979.60 TTC) ;

-travaux de peinture de réfection de la cuisine dans le bâtiment de la Grotte aux fées à Balet Sàrl (CHF 6'899,95 TTC) ;

- élaboration du dossier de mise à l'enquête des zones de protection des sources du Jorat au Bureau d'Etudes Géologiques SA (CHF 13'323.95 TTC) avec à sa charge le cinq sixième de cette dépense, soit CHF 11'103.30, le solde étant pris en charge par la Commune d'Evionnaz ;

- fourniture de 5 tableaux interactifs pour l'école primaire à l'entreprise CX Print (CHF 49'086.- TTC) ;

- fourniture de la nouvelle balustrade métallique pour l'appartement du concierge au centre sportif à GSA (CHF 7'793.80 TTC) ;

- travaux d'abaissement des bordures des trottoirs au carrefour de la rue J.-H. Barman et de l'avenue des Terreaux à l'entreprise Routes & Revêtements SA (CHF 9'720.- TTC) ;

- travaux de réparation de la voie descendante de l'avenue des Terreaux à l'entreprise Routes & Revêtements SA (CHF 11'480.- TTC) ;

- travaux de réfection des regards de collecteurs sur le secteur des Iles à l'entreprise Routes & Revêtements SA (CHF 8'386.20 TTC) ;

- fourniture d'un portique d'accès pour le centre sportif à Elvic international Sàrl (CHF 19'142.25 TTC)

ainsi que fourniture d'un système de billetterie pour le centre sportif à la même société (CHF 16'111,50 TTC) ;

- mandat d'architecture pour la rénovation des bâtiments des groupes scolaires 1 et 2 à Pi-R-Carré Sàrl (CHF 30'400.- TTC) ;

- travaux de réfection du pont des Cases à l'entreprise Henri Dirac (CHF 5'614.40 TTC) ;

- mandat d'ingénieur pour les groupes scolaires 1 et 2 au bureau Gex & Lauraux SA (CHF 19'180.80 TTC) ;

- fourniture de produits phytosanitaires à Landi-Collombey SA (CHF 10'307.- TTC).

### Autorisation d'exploiter

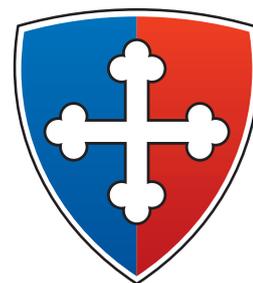
Le Conseil municipal a autorisé Marcelle Coutaz à ouvrir l'épicerie « Chez Marcelle » jusqu'à 20h00 du lundi au samedi et jusqu'à 12h00 le dimanche.

Le Conseil municipal a accordé une autorisation d'exploiter à Mme Anne Richard pour l'enseigne « Auberge de l'Armailli » à Mex et à M. Carlos Manuel Vicente dos Santos pour l'enseigne "Centre espagnol de Saint-Maurice".

### Naturalisations

Le Conseil municipal a accepté d'accorder le droit de cité de Saint-Maurice à la famille Gregory et Margareta Douilly, à la famille Joao Manuel et Estefania Mugeiro, à Mme Asima Gjocaj et M. Rexhep Gjocaj, à M. Veton Gjocaj, à Mme Conception Sanmamed Aguiar, à Mme Berischa Ganimet et ses enfants, à Mmes Nevin Charif, Cherin Charif et Catrin Charif, à M. Mohamed Charif, à M. Isuf Selmonmusaj, à Mme et M. Maria et Umberto Da Conceicao Marques, à M. Danilo Martinon, à M. Musli Derguti, à Mme Vjollca Derguti, à

la famille de Mme et M. Merlinda et Ukë Ahmeti, à Mme Ranka Tojcic, à M. M. Marco Alberio, à M. David Alberio, à M. Fidan Selmonmusaj et à M. Danny De Almeida Fernando.



## Agauneinfos

### Impressum

#### Edition

Municipalité de Saint-Maurice  
Grand-Rue 79  
Case postale 83  
1890 Saint-Maurice  
Tél. 024 486 60 60  
www.st-maurice.ch  
administration@st-maurice.ch

#### Tirage

2'500 ex.

#### Graphisme

pi-r-carré sàrl - St-Maurice

#### Impression

CRI Centre Rhodanien d'impression  
Martigny

#### Prochaine édition

début juin 2015  
Délai pour la remise d'articles :  
8 mai 2015

© Toute reproduction interdite.